**11 janvier 2021**

Questionnaire destiné aux personnes exerçant le contrôle sur le planificateur financier indépendant

Notre système financier est basé sur la confiance. Les lois de supervision fixent les règles du jeu pour les “entreprises réglementées” du secteur financier. Vous ne pouvez exercer le contrôle sur une telle entreprise que si une autorité de supervision a constaté que vous présentez les qualités nécessaires pour garantir une gestion saine et prudente de l’entreprise.

La FSMA assure la supervision des planificateurs financiers indépendants. Vos réponses à ce questionnaire nous sont nécessaires pour examiner si vous possédez les qualités susvisées.

Il est important que vos réponses soient sincères. Vous devrez y fournir toutes les informations dont vous pouvez raisonnablement penser qu’elles pourraient être utiles à notre évaluation. Nous tiendrons compte des circonstances particulières et des explications que vous aurez données.

Si vous n'êtes pas certain que certaines informations soient pertinentes, mieux vaut les mentionner malgré tout, en expliquant pourquoi ces informations ne sont à votre avis pas (ou plus) pertinentes.

**Nous respectons votre vie privée**

**Traitement des données à caractère personnel**

Les données à caractère personnel fournies par le biais du présent questionnaire et de ses annexes seront traitées par la FSMA de la manière décrite dans sa [Politique vie privée](https://www.fsma.be/fr/faq/politique-vie-privee-de-la-fsma).

La FSMA collecte ces données dans l’exercice de son contrôle du respect des exigences liées à la nécessité de garantir une gestion saine et prudente de la société, conformément aux articles 11 et 16 de la loi du 25 avril 2014 relative au statut et au contrôle des planificateurs financiers indépendants et à la fourniture de consultations en planification par des entreprises réglementées et modifiant le Code des sociétés et la loi du 2 août 2002 relative à la surveillance du secteur financier et aux services financiers. Elle pourra également utiliser les données communiquées dans le cadre de ce contrôle lors de l’évaluation de candidatures futures à des fonctions auxquelles s’appliquent des exigences similaires, ainsi qu’aux fins de son contrôle du respect permanent de ces exigences dans le cadre de mandats déjà exercés dans des entreprises soumises à sa supervision.

Conformément à l’article 75, § 3, de la loi du 2 août 2002 relative à la surveillance du secteur financier et aux services financiers, la FSMA peut aussi faire usage des données collectées à d’autres fins, lorsque le traitement de ces données est requis en vue de l’exercice d’autres missions d’intérêt public qui lui sont dévolues par l’article 45, § 1er, de ladite loi ou par toute autre disposition du droit national ou européen.

Conformément au Règlement général sur la protection des données (règlement (UE) 2016/679, “GDPR”), les personnes concernées disposent d’une série de droits liés à leurs données à caractère personnel. Certains de ces droits sont soumis à des conditions spéciales ou à des exceptions. Pour plus d’informations concernant ces droits et la manière dont ils peuvent être exercés, veuillez consulter la [Politique vie privée](https://www.fsma.be/fr/faq/politique-vie-privee-de-la-fsma) de la FSMA.

# Vous vous engagez à fournir des réponses complètes et sincères

☐ Je m’engage à fournir des réponses complètes et sincères. Je m’engage en outre à informer la FSMA immédiatement de toute modification de l’une ou plusieurs des réponses données ci‑dessous. Je suis conscient que la non‑communication ou la falsification d’informations peut avoir une incidence négative sur l’évaluation de mes qualités par la FSMA.

# Vous remplissez ce questionnaire dans le cadre …

🞎d’une demande d’agrément

🞎 d’une modification du contrôle exercé sur un planificateur financier indépendant agréé.

# Vous exercez le contrôle ...

🞎 **en tant que personne physique**

|  |  |
| --- | --- |
| Nom |  |
| Prénom(s) |  |
| Numéro de registre national[[1]](#footnote-1) |  |
| Sexe |  |
| Domicile |  |
| Numéro de téléphone |  |
| Adresse e-mail (professionnelle) |  |

🞎 **en tant que personne morale**

|  |  |
| --- | --- |
| Dénomination statutaire |  |
| Numéro d’entreprise |  |
| Forme juridique |  |
| Numéro de téléphone |  |
| Adresse e-mail (professionnelle) |  |
| Quotité du capital détenue dans la personne morale actionnaire (%) |  |
| Droits de vote détenus dans la personne morale actionnaire (%) |  |

# L’ampleur de votre contrôle (envisagé) est …

|  |  |
| --- | --- |
| Quotité du capital (%) |  |
| Droits de vote (%) |  |
| Date de début d’exercice du contrôle |  |
| Veuillez fournir des précisions si le contrôle (envisagé) est indirect |  |

A compléter uniquement si vous avez l’intention d’acquérir le contrôle sur un planificateur financier indépendant déjà agréé :

|  |  |
| --- | --- |
| Quotité du capital (%) détenue avant la modification |  |
| Droits de vote (%) détenus avant la modification |  |

# Vous possédez les qualités nécessaires au regard du besoin de garantir une gestion saine et prudente de la société

Vous trouverez ci-dessous une série d’affirmations dont nous souhaitons savoir si elles s’appliquent à vous.

Si l’affirmation est totalement vraie en ce qui vous concerne, confirmez que tel est le cas. Vous pouvez, si vous le désirez, donner des explications supplémentaires.

Si l’affirmation n’est pas ou pas totalement vraie en ce qui vous concerne, il vous est demandé de fournir des explications supplémentaires. Donnez de même des explications supplémentaires et expliquez la situation si vous n’êtes pas certain que l’affirmation s’applique totalement à vous.

## Les affirmations suivantes sont-elles vraies ?

La réponse donnée pour chacune des affirmations suivantes doit s’appliquer aussi bien à **vous personnellement** **qu’à l’entreprise que vous dirigez ou contrôlez ou que vous avez dirigée ou contrôlée dans le passé.**

Les affirmations ont trait aux **faits tant en Belgique qu’à l’étranger**.

| N° | Affirmation | Pouvez-vous confirmer que cette affirmation est vraie ? |
| --- | --- | --- |
| Evaluation par d’autres autorités | | |
| 5.1.1 | Ma réputation en tant qu’actionnaire ou en tant que dirigeant d’un établissement financier n’a jamais été évaluée par une autorité de contrôle du secteur financier. | ☐ Je confirme que c’est vrai. |
| 5.1.2 | Ma réputation en tant qu’actionnaire ou en tant que dirigeant d’un établissement financier ne fait pas actuellement l’objet d’une évaluation par une autre autorité de contrôle du secteur financier. | ☐ Je confirme que c’est vrai. |
| Procédures | | |
| 5.1.3 | Je n’ai jamais été condamné pénalement ni bénéficié d’une suspension du prononcé. | ☐ Je confirme que c’est vrai. |
| 5.1.4 | A ma connaissance, aucune enquête pénale n’est actuellement engagée à mon encontre. | ☐ Je confirme que c’est vrai. |
| 5.1.5 | Je n’ai jamais été impliqué dans des procédures civiles, administratives ou d’insolvabilité pertinentes ou n’ai jamais fait l’objet d’une décision découlant de telles procédures. | ☐ Je confirme que c’est vrai. |
| 5.1.6 | Je n’ai jamais été impliqué dans une procédure disciplinaire ou n’ai jamais fait l’objet d’une décision disciplinaire. | ☐ Je confirme que c’est vrai. |
| 5.1.7 | Je n’ai jamais été impliqué dans des enquêtes, mesures ou sanctions d’une autorité de contrôle ou fait l’objet de telles enquêtes, mesures ou sanctions. | ☐ Je confirme que c’est vrai. |
| 5.1.8 | Je n’ai jamais été impliqué dans toute autre procédure ou fait l’objet d’une telle procédure (par exemple sur de possibles infractions à la législation fiscale ou financière). | ☐ Je confirme que c’est vrai. |
| 5.1.9 | A ma connaissance, il n’existe pas actuellement d’enquête à mon encontre qui pourrait mener à une décision ou une situation visée aux points 5.1.5 à 5.1.8. | ☐ Je confirme que c’est vrai. |
| 5.1.10 | A ma connaissance, il n’y a pas de faits qui pourraient m’être reprochés par une autorité de contrôle du secteur financier. | ☐ Je confirme que c’est vrai. |
| Refus, révocations ou licenciements | | |
| 5.1.11 | Un organisme public ou de réglementation ne m’a jamais refusé un enregistrement, une autorisation ou un agrément nécessaire à l’exercice d’activités professionnelles. | ☐ Je confirme que c’est vrai. |
| 5.1.12 | Un organisme public ou de réglementation n’a jamais suspendu ou retiré mon enregistrement, mon autorisation ou mon agrément nécessaire à l’exercice d’activités professionnelles. | ☐ Je confirme que c’est vrai. |
| 5.1.13 | Je n’ai jamais été licencié ou renvoyé d’un poste de confiance. | ☐ Je confirme que c’est vrai. |
| 5.1.14 | Il ne m’a jamais été demandé de démissionner d’un poste de confiance. | ☐ Je confirme que c’est vrai. |
| 5.1.15 | Une relation d’affaires n’a jamais été rompue avec moi pour faute grave de ma part. | ☐ Je confirme que c’est vrai. |

**Si vous n’avez pas pu confirmer l’une des affirmations susmentionnées, veuillez donner des explications ci-dessous.**

|  |  |
| --- | --- |
| **N° de l’affirmation** | **Explications** |
|  |  |
|  |  |

## Avez-vous connaissance d’autres faits qui pourraient être pertinents ?

Si vous avez connaissance de faits autres que ceux abordés dans les affirmations ci-dessus et qui peuvent être raisonnablement pertinents pour notre évaluation, mentionnez-les ici.

# Votre signature

|  |  |
| --- | --- |
| Date |  |
| Nom |  |
| Si vous agissez en tant que représentant d’une personne morale, dénomination statutaire de la personne morale |  |
| Signature |  |

# N’avez-vous rien oublié ?

* Avez-vous répondu correctement et complètement à toutes les questions ?
* Avez-vous joint une **copie lisible de votre carte d’identité ou de votre passeport**? *(non requis si vous avez déjà communiqué précédemment un tel document à la FSMA et s’il est encore valide).*
* Avez-vous **signé** le questionnaire ?

# Quelle est la base légale du présent questionnaire ?

La FSMA vous pose ces questions sur la base des articles 11 et 16 de la loi du 25 avril 2014 relative au statut et au contrôle des planificateurs financiers indépendants et à la fourniture de consultations en planification par des entreprises réglementées et modifiant le Code des sociétés et la loi du 2 août 2002 relative à la surveillance du secteur financier et aux services financiers.

1. Les personnes qui ne possèdent pas de numéro de registre national belge mentionneront leur date et leur lieu de naissance. [↑](#footnote-ref-1)